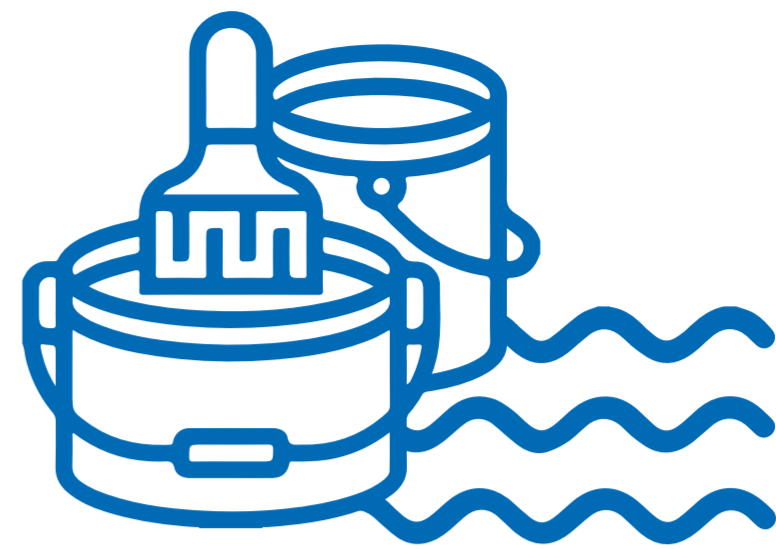


COMMENT ÉVITER DE POLLUER LORSQUE L'ON PEINT ?



Peintures à l'eau, peintures à base de solvants, solvants, diluants...

Ces produits peuvent contenir des substances nocives pour l'être humain et/ou l'environnement.

Rejetées dans les canalisations, elles impactent les réseaux d'assainissement, les stations de traitement des eaux usées puis les milieux aquatiques.

Rejetées au sol elles impactent les milieux souterrains.

Pour participer à leur préservation, voici les gestes à adopter.

LES BONS GESTES

- Préférez les produits naturels ou éco-labellisés.



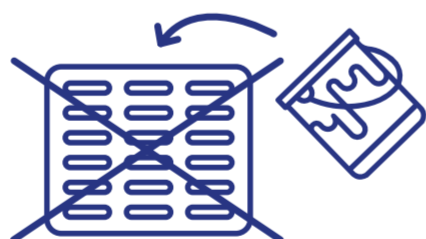
- Récupérez au maximum les résidus de produits en raclant vos outils.



- Ne lavez pas systématiquement vos pinceaux et rouleaux : tant que dure votre chantier, conservez ces outils dans un fond de produit ou dans un contenant hermétique.



- ⚠ Ne rejetez rien dans les bouches d'égout extérieures.



SI VOUS DEVEZ LAVER VOS OUTILS AVEC DU DILUANT :

Rapportez toujours vos restes de produits et pots vides dans votre magasin ou en déchèterie pour déchets dangereux.

Ne rejetez pas les produits dans les canalisations d'eaux usées.



SI VOUS DEVEZ LAVER VOS OUTILS À L'EAU :



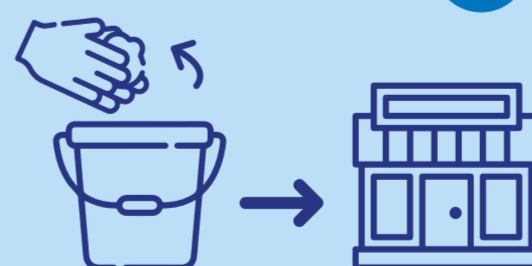
- 1 Lavez les outils avec de l'eau dans un seau.



- 2 Laissez décanter les produits dans l'eau quelques heures.



- 3 Versez la partie liquide dans une canalisation d'eaux usées.



- 4 Récupérez le dépôt restant, rapportez-le dans votre magasin ou en déchèterie pour déchets dangereux.